

ATELIER REGIONAL DU PROGRAMME DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE DE
STATISTIQUES DU TOURISME



Alger du 13 au 15 Février 2017



LE TOURISME RECEPTEUR AU SENEGAL



Présenté par : **Oumar DIOP**

ATELIER REGIONAL DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN
MATIERE DE STATISTIQUES DU TOURISME



Alger du 13 au 15 Février 2017

SOMMAIRE

- 1- STATISTIQUES DU TOURISME RECEPTEUR AU SENEGAL
- 2- STATISTIQUE DU TOURISME - COMPTABILITE NATIONALE – BALANCE DES
PAIEMENTS





• POSTES FRONTIERES TERRESTRES :

• POSTES FONTIERES MARITIMES:

• POSTES FRONTIERES AERIENS:

ENTREES
DES
TOURISTES



Support de Collecte des Entrées aux Postes Frontaliers Aériens:

**BULLETIN MENSUEL TRANSMIS PAR
LA POLICE DES FRONTIERES**



ATELIER REGIONAL DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN
MATIERE DE STATISTIQUES DU TOURISME

Alger du 13 au 15 Février 2017



Support de Collecte des Entrées aux Postes Frontaliers Terrestres:

**REGISTRE DE LA POLICE DES FRONTIERES
(FLUX ANNUEL DES VISITEURS)**



ATELIER REGIONAL DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN
MATIERE DE STATISTIQUES DU TOURISME

Alger du 13 au 15 Février 2017



Support de Collecte des Entrées aux Postes Frontaliers Maritimes:

**LISTING PAR MOIS RENSEIGNANT SUR LA
NATIONALITE DES CROISIERISTES,
FOURNI PAR LE COMMISSARIAT SPECIAL DU
PORT DE DAKAR**





Alger du 13 au 15 Février 2017

ENTREES DES VISITEURS AU SENEGAL

	<i>Entrées en 2014</i>	<i>Entrées en 2015</i>
<i>Poste Frontière Terrestre</i>	<i>231.763</i>	<i>240.074</i>
<i>Poste Frontière Aérien</i>	<i>731.241</i>	<i>766.537</i>
TOTAL TOURISTES	963.004	1.006.611
<i>Poste Frontière Maritime</i>	<i>13.185</i>	<i>7.743</i>
TOTAL VISITEURS	976.189	1.014.354

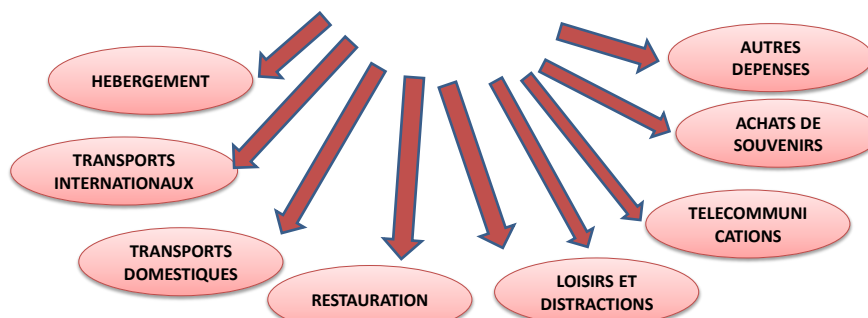
Source: DS / DEP / MTTA



Alger du 13 au 15 Février 2017

CONCERNANT LA CONSOMMATION TOURISTIQUE

**ELLE EST CALCULEE A PARTIR D'UNE ENQUETE AUPRES
DES TOURISTES EN FIN DE VISITE AU SENEGAL**





2- STATISTIQUE DU TOURISME - COMPTABILITE NATIONALE – BALANCE DES
PAIEMENTS



**La mesure de la demande touristique
nécessite l'utilisation des comptes
nationaux alors qu'il existe une
différence d'approche pour certains
concepts**





	OMT	Comptabilité Nationale
La Notion de Résident	<p>Personne qui n'a pas quitté son environnement habituel; ou qui le quitte ou le change pour une durée de moins d'un an (ou plus) au cours de laquelle elle pratique une activité rémunérée dans son nouveau environnement</p>	<p>Ce sont les agents qui ont un centre d'intérêt de durée supérieur à un an sur le territoire économique</p>



	OMT	Comptabilité Nationale
La Notion de Non Résident	<p>Le non résident est le touriste international</p>	<p>Personnes physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnes, quelle que soit leur nationalité, sénégalaise ou étrangère, qui ont leur domicile principal à l'étranger ; - les fonctionnaires et militaires étrangers en poste au Sénégal. <p>Personnes morales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnes morales (sénégalaises ou étrangères) pour leurs seuls établissements situés à l'étranger; - les ambassades, missions diplomatiques et consulats étrangers au Sénégal ainsi que les unités d'armée étrangère venant à séjourner au Sénégal ; - les organismes internationaux à caractère inter-gouvernemental installés en au Sénégal





TABLEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TRE) PRODUIT PAR L'INS



D'après la nomenclature actuelle de traitement des agrégats économiques à l'INS (ANSD), la production touristique n'est mesurée qu'à travers la branche « Hôtels et Restaurations ».

Les autres activités sont, ainsi, comptabilisées pour d'autres branches d'activités de l'économie.

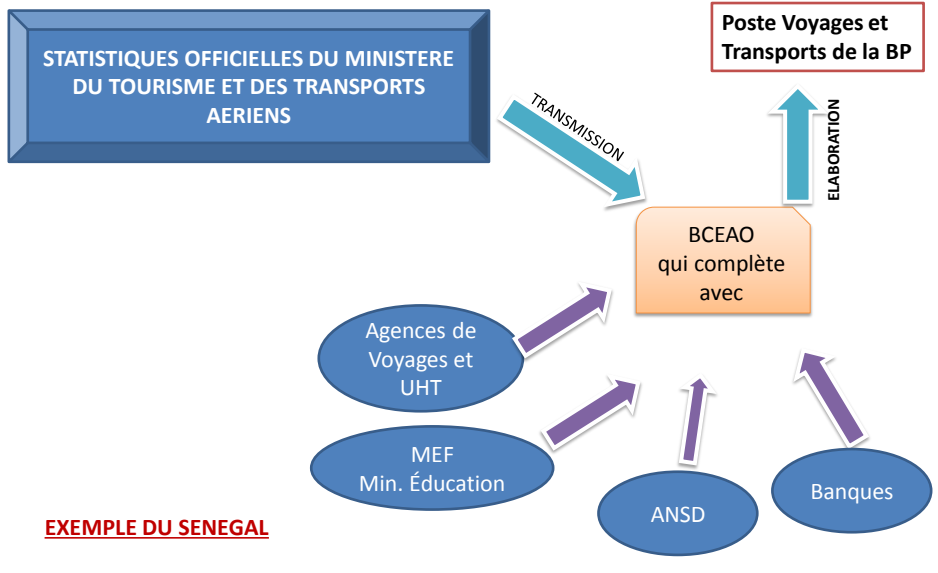
Le tourisme est donc une activité économique qui n'est pas individualisée comme branche particulière de la comptabilité nationale.

Par conséquent beaucoup d'informations manquent pour réellement l'appréhender:

- ✓ *La production des entreprises touristiques : industries de base, industries connexes*
- ✓ *La consommation intermédiaire: dans le TRE, seule la consommation finale y apparait à travers les dépenses des touristes NR, les dépenses pour le tourisme interne et les dépenses d'administration (FBCF)*
- ✓ *La rémunération des employés des entreprises touristiques;*
- ✓ *Le nombre de salariés par industrie du tourisme ;*
- ✓ *La Formation Brute du Capital Fixe Touristique (FBCF).*



BALANCE DES PAIEMENTS ELABOREE PAR LA BCEAO





Tous les flux résultants des échanges entre le Sénégal et l'extérieur sont recensés au niveau de la Balance des Paiements, et ceux qui concernent le tourisme sont obtenus à travers les postes « voyages » et « transports ». **Malgré ce dispositif, le tourisme est un phénomène difficile à appréhender, économiquement**

CAR:



1. on retiendra par dépenses touristiques:

- ✓ *les dépenses faites pour la préparation du voyage, au niveau du pays de provenance;*
- ✓ *les dépenses faites au cours du voyage aller comme retour, au niveau du moyen de transport, du terminal du voyage, et/ou au niveau du ou des pays de transit;*
- ✓ *les dépenses faites au cours du séjour dans le pays qui a motivé le déplacement, c'est à dire au niveau du pays récepteur.*





2. Parmi les **transactions enregistrées**, certaines n'ont aucune relation avec le tourisme :

par exemple, les envoies d'argent effectués par les expatriés à leurs familles respectives au Sénégal, sont enregistrés comme des transactions du poste « voyage » de la balance des paiements alors qu'elles n'ont aucun fondement touristique.



3. Les dépenses de transport effectuées pour se rendre à l'étranger ne sont pas prises en compte dans la ligne « voyage » de la balance des paiements car elles ne donnent pas lieu à une opération de change. **Une des composantes essentielles de la dépense touristique disparaît** ainsi.





Merci de votre aimable attention !
DIEUREUDIEUF

